

La FNEDT s'associe à l'inquiétude des agriculteurs

Les agriculteurs supportent des charges de plus en plus lourdes, comme les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux. Ils subissent les lourdeurs administratives, ont des conditions de travail de plus en plus complexes avec la transition écologique et de plus en plus difficiles avec le changement climatique. Les charges supplémentaires récentes sur le Gasoil Non Routier (GNR) et l'obligation d'appliquer des réglementations toujours plus contraignantes suscitent de l'inquiétude chez les agriculteurs et chez leurs partenaires et exigent un soutien concret du gouvernement.

Paris, le 22 janvier 2024 - L'engagement pour une gestion durable de l'agriculture et de l'environnement doit faire l'objet d'une application progressive, être accompagné d'allègements réglementaires fiscaux et administratifs, et être aménagé pour prendre en compte les contraintes des agriculteurs et des opérateurs. « L'augmentation de la fiscalité sur le GNR dont le reste à charge pour les entreprises sera multiplié par six en 6 ans, nécessite des compensations fiscales, ainsi qu'un remboursement mensuel des avances, comme c'est déjà le cas pour la TVA », demande Gérard Napias, Président de la FNEDT.

« Par ailleurs, l'interprétation de l'article L411-1 du code de l'environnement qui empêche les travaux forestiers en période de nidification doit être aménagé en particulier pour le nécessaire entretien des forêts dans la lutte contre les incendies et le taillage des haies. Il est également essentiel de faciliter le curage des fossés afin de limiter les crues dévastatrices récentes », poursuit Gérard Napias.

« Les entrepreneurs de travaux agricoles, qui réalisent 60 à 70 % des prestations de services pour le compte des agriculteurs, s'associent à leurs inquiétudes. Nous appelons le gouvernement à un dialogue franc et constructif et à des réponses satisfaisantes en matière fiscale, administrative et réglementaire », ajoute Gérard Napias.

« Ce n'est qu'ensemble et unis dans une même vision, que nous pourrons assurer le futur de l'agriculture française, de ses agriculteurs et de leurs familles, répondre aux besoins de la souveraineté alimentaire et réussir la transition écologique », conclut Gérard Napias.

Contact presse - Agence Ressources de la Nature

Fadela Benabadi - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - fbenabadi@agence-rdn.com

Benoît Moureaux - 01 85 09 83 71 - 06 09 49 09 78 - bmoureaux@agence-rdn.com



À propos de la FNEDT – Créée en 1922, la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle représentative des entrepreneurs de travaux agricoles (ETA), forestiers (ETF) et ruraux (ETR). Elle regroupe 63 syndicats départementaux et 12 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 22 000 entreprises de travaux emploient 130 000 salariés permanents et occasionnels pour un chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros.



Téléchargement de la photo (crédit FNEDT) : <https://we.tl/t-rJZ2HifwWx>